



Pôle Ressources et Proximité
Direction des Ressources Humaines
Affaire suivie par : Nina DOUCHEMANE
Tél. : 04.94.19.59.41
Nos réf. : JC/BB/ND

PROCES-VERBAL
DE LA FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE
DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE
TRAVAIL (F3SCT)

**Commune à la Ville et au CCAS
de Roquebrune-sur-Argens**

SEANCE DU MARDI 25 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-cinq mars, à dix heures vingt, une réunion de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) commune à la Ville et au CCAS de Roquebrune-sur-Argens s'est réunie en séance ordinaire à la Mairie de Roquebrune-sur-Argens.

Etaient présents :

Représentants du collège des représentants de la Collectivité :

Titulaires et suppléants ayant voix délibérative :

- Monsieur Jacques BACQUET, Président délégué
- Madame Marie-Reine LOUISA
- Monsieur Elio DAMO

Représentants du collège des représentants du Personnel :

Titulaires et suppléants ayant voix délibérative :

- Madame Nathalie DI LORENZO
- Monsieur Frédéric MONTOYA
- Madame Martine LAMASA
- Madame Gisèle GUIRAUD

Suppléante n'ayant pas voix délibérative :

- Mme Amélia LIMAME

Assistait en qualité de membre de droit :

- Madame Martine LAMASA, assistante de prévention

Assurait l'assistance administrative :

- Madame Nina DOUCHEMANE, Directrice des Ressources Humaines

Secrétaire de séance : Madame Nicole CAYRON, absente remplacée par Mme Martine LAMASA

*
* *

Le Président délégué procède à l'appel des membres présents.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Les points suivants inscrits à l'ordre du jour de la F3SCT sont abordés :

- 1- Approbation du PV de la séance du 25 février 2025,
- 2- Avis sur la proposition de compensation de la pénibilité au travail,
- 3- Calendrier des prochaines visites sur site,
- 4- Questions diverses.

1. Adoption du procès-verbal de la F3SCT du 25 février 2025 :

Aucune remarque particulière n'étant formulée, le procès-verbal de la F3SCT du 25 février 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Avis sur la proposition de compensation de la pénibilité au travail :

Lors de la réunion du 25 février dernier, il avait été décidé de se réunir à statuer sur ce point afin que les représentants du personnel fournissent des arguments étayant leur proposition ainsi que les références réglementaires correspondantes.

Le Président délégué demande aux représentants du personnel de reformuler leur proposition en différenciant et hiérarchisant les risques potentiels et ce par poste.

Le Président délégué conscient de l'impact financier d'une telle mesure, notamment au regard des propositions formulées par les représentants du personnel, les informe que ce sujet sera abordé avec les élus de la majorité en concertation avec l'administration.

Ce point sera de nouveau évoqué lors de la prochaine F3SCT.

3. Calendrier des prochaines visites sur site

Madame Nathalie DI LORENZO informe les représentants de l'administration de la prochaine visite sur site qui aura lieu le mercredi 2 avril 2025 au service éducation : animation de la Bouverie.

Madame Nathalie DI LORENZO peaufinera le calendrier et le transmettra aux élus participants aux visites ainsi qu'à l'administration

4. Questions diverses :

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président délégué lève la séance à 10h40.

Le Président délégué,
Jacques BACQUET



La Secrétaire,
Martine LAMASA